



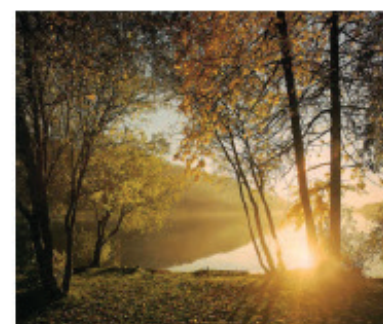
ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'HERAULT



Mission Bois Energie



Le développement du Bois-énergie dans l'Hérault de 2006 à aujourd'hui



L'édito du Président

Le département de l'Hérault bénéficie de ressources naturelles très importantes et d'une diversité de paysages allant de la mer à la montagne. Le couvert végétal y est très varié, très vaste et très présent. C'est un patrimoine boisé de plus de 20 000 hectares, propriété des collectivités, de l'Etat et des privés, qui mérite d'être pris en compte et valorisé.

Il y a un peu plus de 10 ans, **les collectivités du département se sont organisées en créant l'association des Communes forestières de l'Hérault. Les élus ont ainsi constitué un outil pour les représenter et défendre leurs intérêts en lien avec la forêt**, mais également un moyen de les accompagner techniquement sur les différentes thématiques qui lient les élus avec la forêt, que sa commune soit propriétaire ou non, de forêt (risque, aménagement de l'espace, Maître d'Ouvrage).



FRANCIS CROS
Président de l'Association des
Communes Forestières de
l'Hérault

L'entrée principale a toujours été de **faire de la forêt un axe de développement économique et social des territoires en favorisant les circuits courts**. C'est pour cela que les Communes forestières de l'Hérault se sont positionnées, il y a 10 ans, sur l'animation de la Mission Bois Energie de l'Hérault.

Les collectivités ont vocation à porter des projets innovants et exemplaires dans ce domaine, faisant ainsi preuve d'exemplarité. **L'élu, garant de l'intérêt général, est légitime à être le chef d'orchestre de la structuration de cette filière qui regroupe un grand nombre d'acteurs, du bûcheron au chauffagiste. 10 ans d'animation, 10 années à communiquer et accompagner les différents acteurs.**

Depuis la première chaufferie mise en route en 2006, du chemin a été parcouru. Les projets se sont densifiés, les filières se sont professionnalisées. Le chauffage automatique au bois n'a plus l'image ancienne de nos grands-parents, avec les contraintes du chargement et du décendrage. La preuve en est que de grandes installations sont aujourd'hui opérationnelles en chauffant plusieurs centaines de logements à Montpellier. Ceci vient renforcer la clef de voute de la structuration en renforçant le développement du lien urbain-rural.

De nombreux défis restent encore à être relevés. Les Communes forestières seront toujours présentes pour accompagner les maîtres d'ouvrages et leurs adhérents pour continuer de faire de la forêt un élément fort de développement local.

10 ans dans le rétro..... p4

10 ans de réalisations..... p6

10 ans d'accompagnement p8

10 ans de partenariat p10

Les Communes forestières de l'Hérault

L'Association des Communes forestières de l'Hérault fédère les collectivités, propriétaires ou non de forêts, voulant faire de la forêt un facteur de développement économique et social sur leur territoire. Créée en 2005, à l'initiative du Conseil Général de l'Hérault et de quelques élus des Hauts-Cantons, l'Association des Communes Forestières de l'Hérault est passée de 1 commune adhérente (Fraïsse-sur-Agoût) à désormais plus de 200, donnant au réseau des communes forestières une légitimité plus importante.

Les Communes forestières de l'Hérault ont un double rôle : politique et technique. Elles défendent les intérêts des élus et des collectivités et les accompagnent sur différentes thématiques en lien avec la forêt et le bois. **La stratégie des Communes forestières s'articule autour des 4 compétences de l'élu en lien avec la forêt.**



Ainsi, au travers de ce rôle politique et technique, les Communes forestières peuvent répondre aux différentes attentes de ces adhérents.

La force de son réseau départemental, régional et national qui regroupe plus de 6000 collectivités est une véritable porte d'entrée pour les communes pour faire valoir leurs intérêts et développer des projets de développement territoriaux.

La Mission Bois-Energie

Les produits bois issus des forêts départementales ont différentes vocations : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois-énergie. En s'impliquant dans le développement du Bois-énergie, les Communes forestières de l'Hérault ont souhaité trouver une nouvelle valorisation aux bois de leur territoire, pour tendre à équilibrer la gestion forestière de leurs espaces. C'est ainsi que les Communes forestières de l'Hérault ont pris en charge l'animation de la Mission Bois-énergie, dans une recherche de structuration de la filière locale, de promotion de la filière et de création d'emplois non délocalisables.

La Mission Bois-énergie de l'Hérault est le cadre de travail construit par l'Ademe, la Région et le Conseil Départemental, en s'inscrivant dans leur politique de développement durable et des énergies renouvelables et plus globalement celle de l'Etat et de l'Europe. Ce cadre de travail, animé par les Communes forestières permet de réunir l'ensemble des acteurs autour d'un comité de pilotage qui définit les grandes orientations du développement du Bois-énergie sur le département.

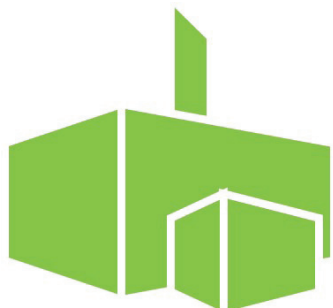
Ainsi, la Mission Bois-Énergie a pour objectif de promouvoir le développement du chauffage automatique au bois et de ses filières locales d'approvisionnement en combustibles, à l'échelle du Département de l'Hérault en :

- Initiant et accompagnant les projets de chaufferies automatiques au bois auprès de divers maîtres d'ouvrages potentiels (hors particuliers)
- Favorisant la structuration de filières locales d'approvisionnement en combustibles bois local adapté au chauffage automatique (circuits courts)

Après dix ans d'activité, le bilan est positif. Le Bois-énergie est devenu un véritable réflexe pour les Maîtres d'Ouvrages avec un véritable développement de projets à l'échelle du département.

10 ANS DANS LE RETRO

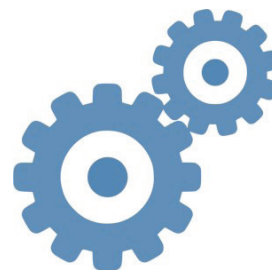
66



Chaudières en fonctionnement

En 10 ans, le nombre de chaudières automatiques au bois a été multiplié par 7. Il s'agit de chaudières collectives, alimentant un ou plusieurs bâtiments, publics ou privés.

42



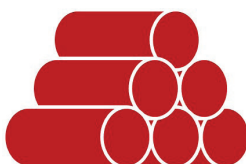
MW de puissance bois installées

Cette puissance concerne l'ensemble des chaudières automatiques de l'Hérault. Parmi elles, 8 installations font plus de 500 kW.

34 650

tonnes de bois par an

C'est la quantité consommée annuellement, par les chaudières de l'Hérault, tous combustibles confondus.



20 000

tonnes de CO₂ évitées tous les ans
soit l'équivalent de 85 000 aller-retour Paris
Montpellier.

La substitution des énergies fossiles grâce à la conversion des systèmes de chauffe vers une option bois a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre du département.

(Selon la Base Carbone de l'ADEME - Données France - janvier 2015)

76

emplois créés

Grâce à la promotion et au développement de la filière, l'équivalent de 76 emplois non délocalisables ont pu être créés ou maintenus.



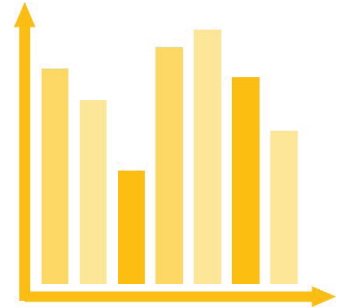
démarches prospectives réalisées

Ce sont des études par territoire, par type de cible ou sur le patrimoine d'un maître d'ouvrage public qui permettent d'évaluer les potentiels d'utilisation de l'énergie bois.

121

analyses d'opportunité réalisées

Il s'agit d'une analyse des besoins de chaleur, des possibilités d'installation d'une chaufferie, ainsi que des calculs de rentabilité économiques. Elles sont à destination des collectivités, des entreprises, des associations, et pour les projets de chaufferie bois de tous types.



Près de 31 millions d'€

d'investissement total

C'est le montant dédié aux chaufferies, à leur réseau de chaleur, aux bâtiments qui sont construits ou réaménagés pour les accueillir.

Autant d'argent injecté dans l'économie locale depuis 10 ans !



52



Journées de formations animées

Sur les thèmes de l'énergie bois, des réseaux de chaleur, de la mutualisation de projets, etc. Souvent accompagnées de visite de sites exemplaires, ces journées sont l'occasion d'échanger avec les maîtres d'ouvrage qui ont « sauté » le pas.

363

personnes formées

Elus, techniciens des collectivités, architectes, chauffagistes, thermiciens de bureaux d'études, etc.



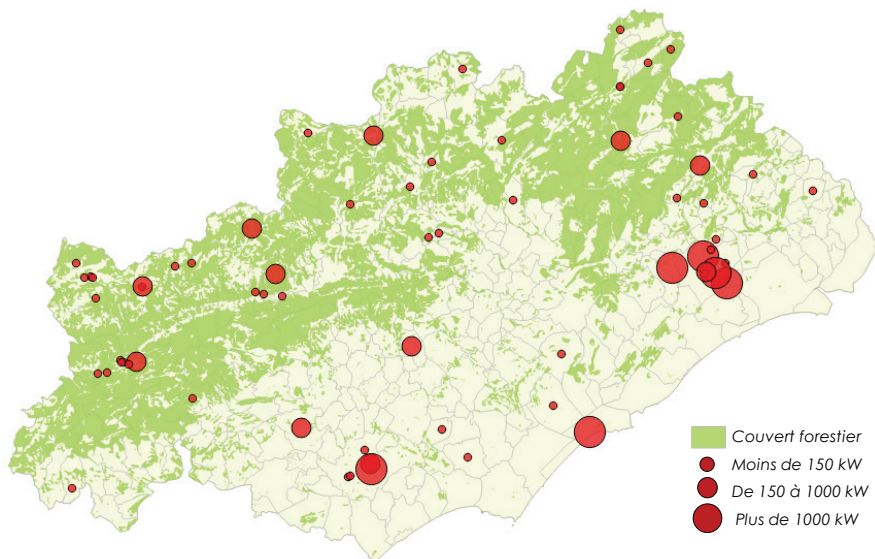
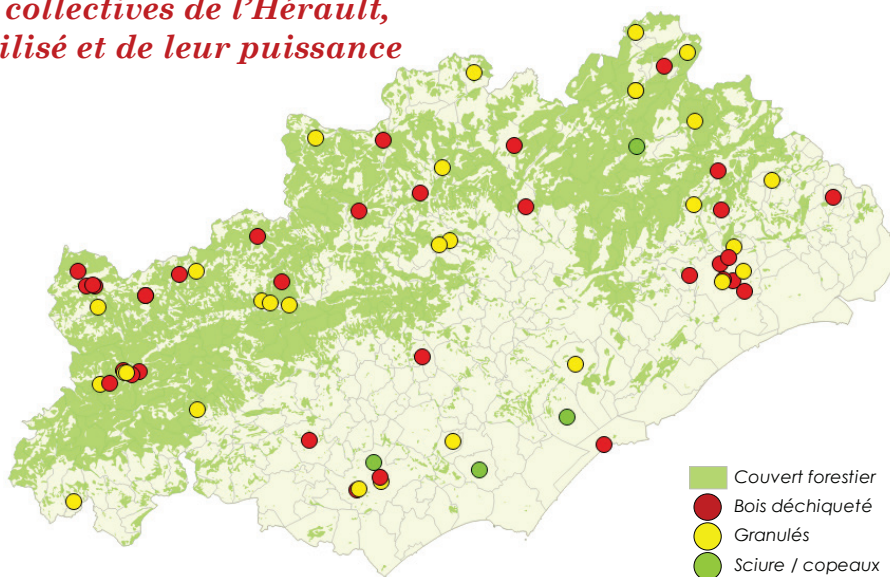
Les chiffres présentés ici sont issus de l'Observatoire Régional Bois-énergie. www.boisenergie-languedocroussillon.org
Les données sont non exhaustives car dans la limite des informations portées à la connaissance de la mission.

10 ANS DE REALISATIONS

Les chaufferies automatiques collectives de l'Hérault, en fonction du combustible utilisé et de leur puissance

En 2016, le département de l'Hérault recense **66** chaufferies collectives en fonctionnement, dont **35** alimentées par du bois déchiqueté et **27** aux granulés.

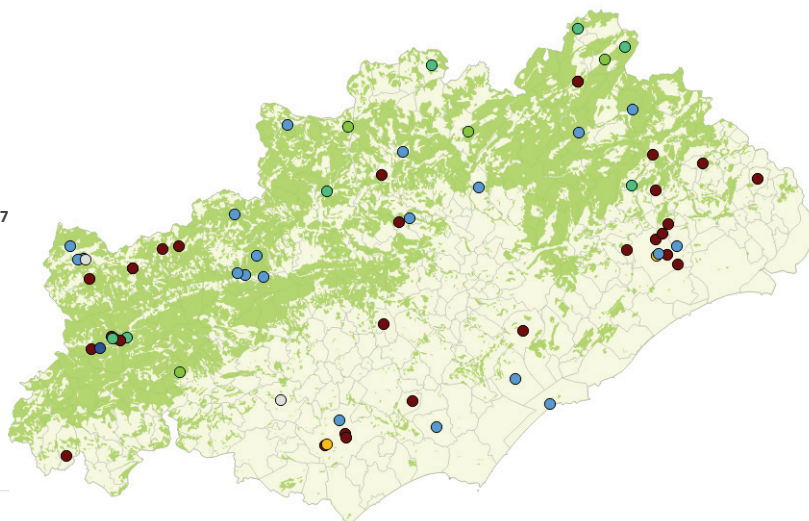
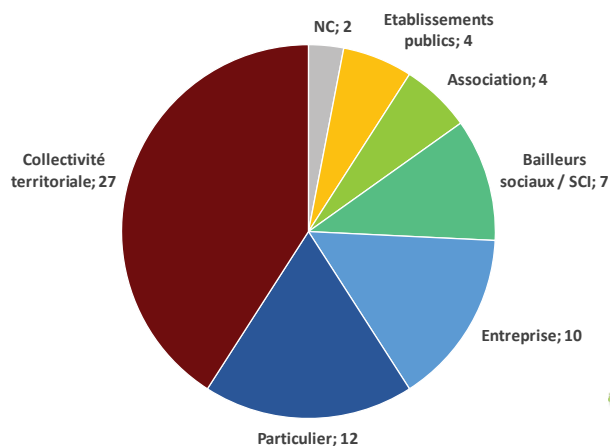
L'an passé, **6** nouvelles chaufferies héraultaises ont été mises en service, pour une puissance de 13 MW.



L'essentiel des 66 chaufferies héraultaises répondent aux besoins de chauffages de petites structures et/ou de bâtiments publics de proximité.

6 installations font plus de **1 MW** de puissance bois, et sont soit privées, soit gérées par des collectivités urbaines importantes.

Typologie des maîtres d'ouvrages de chaufferies automatiques collectives

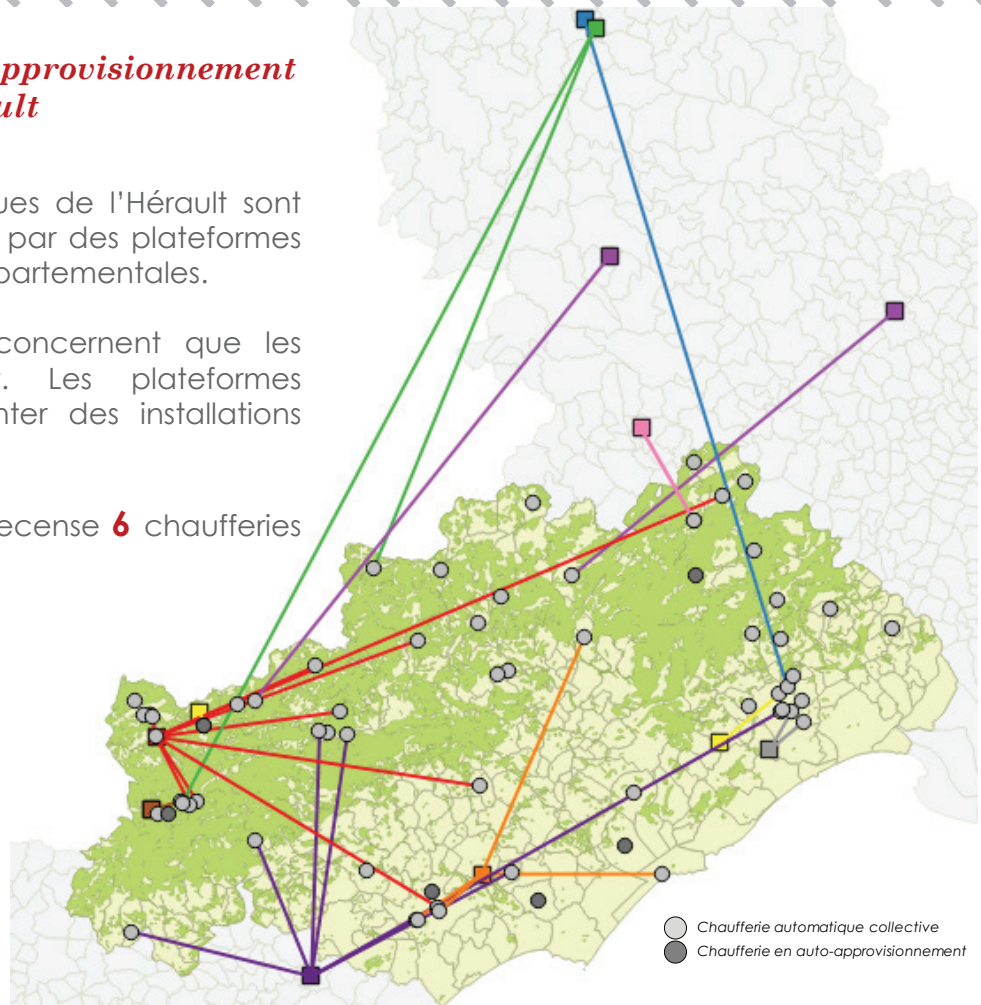


Cartographie des flux d'approvisionnement des chaufferies de l'Hérault

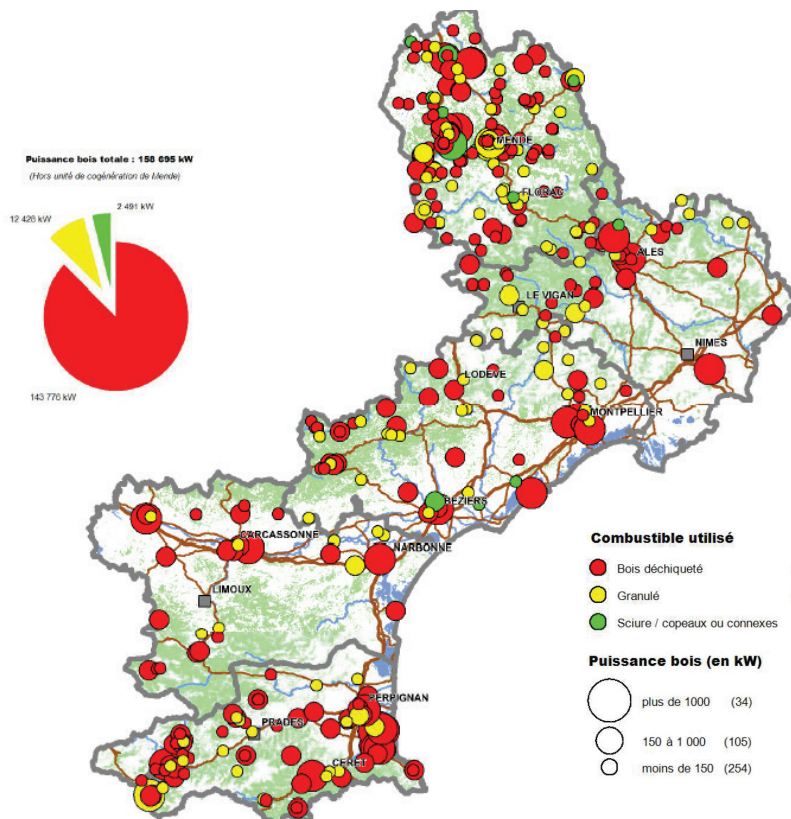
Les chaufferies automatiques de l'Hérault sont essentiellement alimentées par des plateformes locales, essentiellement départementales.

Les flux représentés ne concernent que les chaufferies de l'Hérault. Les plateformes identifiées peuvent alimenter des installations hors département.

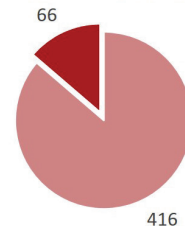
Dans le département, on recense **6** chaufferies auto-alimentées.



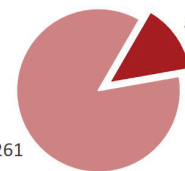
Localisation des chaufferies automatiques collectives en Languedoc-Roussillon



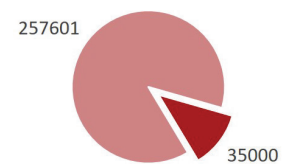
Nombre de chaufferies



Puissance bois installée en MW



Tonnes de bois consommées



Données régionales
Part de l'Hérault

L'OBSERVATOIRE
BOIS ENERGIE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

www.boisenergie-languedocroussillon.org

Les représentations cartographiques de cette double page ont été réalisées grâce à l'observatoire régional du bois énergie, mis en place fin 2011. Les données utilisées sont à jour au 3 novembre 2016. Au delà des informations techniques et actualités sur la filière régionale, il recense l'ensemble des projets bois énergie connus du réseau régional d'animation et de promotion du bois énergie, quel qu'en soit le niveau d'avancement.

10 ANS D'ACCOMPAGNEMENT

Les maîtres d'ouvrage bénéficient d'un accompagnement des Communes forestières au travers de la Mission Bois-énergie, tout au long de la vie de leur projet, de l'émergence de l'idée jusqu'à la mise en service de la chaufferie et à son fonctionnement à long terme : analyses d'opportunité, suivi des études de faisabilité, cahier de suivi de saison de chauffe, ...

Les Communes forestières interviennent à toutes les étapes du projet, et accompagnent les acteurs depuis l'élaboration de l'idée jusqu'au suivi des saisons de chauffe. A chaque fois qu'un porteur de projet émet le souhait d'affiner sa réflexion, elles proposent de suivre de façon détaillée leur fonctionnement, grâce au cahier de suivi de saison de chauffe.



Dans une démarche pro-active, les Communes forestières prospectent régulièrement de nouvelles cibles et de nouveaux utilisateurs potentiels, afin de promouvoir le bois-énergie comme source de chauffage renouvelable et locale.

Elles étudient régulièrement l'opportunité de convertir certains bâtiments du patrimoine du Conseil Départemental. Près de 30 sites ont bénéficié de cette démarche, qui a abouti à l'installation de plusieurs chaufferies bois, mises en fonctionnement pour la saison de chauffe 2016-2017.

Le développement des chaufferies bois ne peut se faire qu'en assurant la structuration d'une offre locale de qualité, basée sur la promotion et la valorisation des ressources forestières de l'Hérault.

Ainsi, les Communes forestières au travers de la Mission Bois-énergie assurent la mise en relation entre maîtres d'ouvrages de chaufferies et producteurs locaux de combustibles.



Structure
Intégrer l

Accompagner les porteurs de projets dans l'obtention d
Suivre le fonctionnement des installations

Faire connaître le bois énergie

Guider les maîtres d'ouvrages dans les choix techniques

En 10 ans, les Communes forestières ont réussi à se positionner comme un acteur central de la filière. Elles sont le relais privilégié des professionnels de la filière et mettent en synergie leurs compétences. Pour réussir cette mise en réseau, des journées de visite, de formations et d'échanges sont organisées, tous les ans, dans le cadre de la Mission Bois-énergie.

Une d'entre elles s'est tenue dans un groupe scolaire très récent, pour démontrer que le chauffage au bois est aussi pertinent dans des constructions neuves, sur des sites reliés au réseau gaz naturel.

Les Communes forestières sont force de propositions pour les politiques énergétiques et environnementales des collectivités et des territoires et les accompagnent dans la réalisation de leurs engagements: Plans Climat Air Energie Territoriaux - PCAET, Agenda 21, Territoires à Energie Positive, ...

En 2016, elles ont notamment participé à plusieurs ateliers d'élus organisés par le Pays Coeur d'Hérault, dans le cadre de l'élaboration de son PCAET.

La réalisation d'un projet collectif de chaufferie au bois demande un certain nombre de préalables techniques et administratifs. Les Communes forestières accompagnent les porteurs de projets dans les montages juridiques et financiers.

En 10 ans, dans le cadre de la Mission Bois-énergie, elles ont contribué à l'élaboration de nombreux plans de financement des projets. Elles ont permis à ces porteurs de projet d'obtenir des subventions pour la réalisation de leurs chaufferies.



Prospecter de nouvelles cibles

Etre le relais des professionnels

Structurer l'approvisionnement local et de qualité

Gérer les projets dans leur environnement

Obtenir des subventions

2016

10 ANS DE PARTENARIAT

◀ L'ADEME a accompagné depuis 20 ans la mise en place d'un réseau de «missions bois-énergie» sur l'ensemble des territoires de la région Occitanie, afin de promouvoir la biomasse comme source d'énergie. Il s'agit d'une part de favoriser l'émergence de chaufferies automatiques à bois et de réseaux de chaleurs auprès des maîtres d'ouvrages potentiels, d'autre part d'en accompagner le développement et le fonctionnement afin de garantir les niveaux de performances attendus, et enfin de contribuer à la structuration de filières locales d'approvisionnement en combustible bois de qualité.

Depuis 10 ans, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Europe au titre du FEDER se sont associés à nos côtés pour accompagner la mission bois énergie de l'Hérault, dans l'accomplissement de ces missions, qui répondent pleinement à la politique de développement durable des territoires pour laquelle nous travaillons au quotidien.



Frédéric GUYOT - Directeur Régional Délégué
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

◀ Notre activité sur le département de l'Hérault a démarré grâce les politiques territoriales en faveur du bois-énergie.

Les Communes forestières, dans le cadre de la mission bois-énergie ont impulsé la création de plusieurs chaufferies qui sont maintenant nos "clientes". Le volume d'affaires généré dans le département est d'environ 100 000€/an depuis notre plateforme de La Salvetat sur Agoût.

Grâce à l'action des Communes forestières, notre clientèle est bien renseignée: la qualité du combustible est rapidement devenue l'un des critères essentiels des exploitants dans l'approvisionnement de leur chaufferie.

Chaque année, en tant que membre du Comité de Pilotage de la Mission, nous pouvons prendre part aux discussions et être au plus près des attentes de nos clients.

Sylvain ANDRE
Alliance Forêt Bois, approvisionneur en plaquettes forestières dans l'Hérault





Le choix d'une chaudière à granulés de bois pour l'école municipale a été adopté facilement par les élus et les usagers. Grâce aux Communes forestières de l'Hérault et la sensibilité des élus municipaux au développement durable, nous avons, sans hésitation, opté pour ce « nouveau » mode de chauffage.



Dorénavant l'école ne subit plus de désagréments liés à l'odeur et aux salissures de l'ancienne chaufferie. Hormis l'intérêt écologique évident de ce type de combustible, les granulés de bois produits localement, s'avèrent être aussi pratiques et économiques.



Joël RAYMOND - Maire de Montaud



Les Communes forestières, dans le cadre de la Mission Bois-énergie, permettent aux porteurs de projets de se poser les « bonnes questions » quand ils pensent bois-énergie. Les maîtres d'ouvrage ont, lors de nos premiers échanges, une vraie vision des problématiques techniques et des points de vigilance à avoir lorsqu'il s'agit de faire des installations au bois-énergie.

Notre travail est facilité par la sensibilisation à ces questions, nous pouvons nous consacrer directement aux les réponses techniques les mieux adaptées au site sur lequel nous devons travailler.

La complémentarité entre l'action des Communes forestières dans l'Hérault et les bureaux d'études thermiques, du moins pour nous n'est plus à démontrer. Nous échangeons régulièrement sur les différents aspects de la problématique bois-énergie et nous travaillons en synergie sur le suivi des projets.



Sébastien CAIZERGUES - FC Ingénierie

Bureau d'Etudes Thermiques à St Mathieu de Treviers



L'élaboration et la diffusion de ce document ont été soutenues par:





L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'HÉRAULT
anime

La Mission Bois-énergie 34

740 avenue des Apothicaires - 34 090 MONTPELLIER
boisenergie34@communesforestieres.org

collectivitesforestieres-occitanie.org
www.boisenergie-languedocroussillon.org

